

Catherine Erba, Maire de Saignelégier/JU

«Se développer en protégeant notre cadre de vie»

Célèbre pour son cadre privilégié avec notamment l'étang de la Gruère, havre de paix aux magnifiques paysages, Saignelégier est aussi une commune dynamique qui compte deux zones industrielles abritant des entreprises liées au secteur horloger, mais aussi une fromagerie à caractère industriel qui produit «la Tête de moine» et une brasserie artisanale (BFM). L'Hôpital du Jura est aussi un acteur clef de la commune, comme l'explique Catherine Erba, maire de Saignelégier et première femme à occuper ce poste.

- Comment se passe cette législature?

- Bien, elle a débuté en janvier dernier avec une équipe motivée qui compte pour la première fois sept conseillers au lieu de neuf, car il est de plus en plus difficile de trouver des personnes pour s'investir, en raison du temps exigé par la fonction. La situation n'est pas récente et la précédente législature avait déjà réfléchi à la question du nombre de conseillers et à la création d'un Conseil général. L'idée étant de mieux impliquer les habitants et d'avoir ainsi une démocratie plus représentative.

COMMUNE DE SAIGNELÉGIER



Catherine Erba.

- Quelle radiographie faites-vous de Saignelégier?

- Nous avons fusionné en 2007 avec les villages des Pommerats et de Goumois, ce qui représente un territoire de 32 km² s'étendant du bord du Doubs jusqu'à l'étang de la Gruère. Nous avons une population de 2600 habitants, stable ces dernières années, mais les projets de nouvelles habitations ainsi que les nouvelles zones d'activités d'intérêt cantonal (AIC) qui vont se développer au Noirmont puis à Saignelégier, pourront amener un développement économique intéressant pour notre région. Aujourd'hui, nous devons renforcer nos infrastructures, l'accueil de la petite enfance; crèche et unité d'accueil vont déménager dans un nouvel espace moderne et innovant qui répondra aux besoins des familles et des professionnels.

- Avez-vous de grands projets en perspective?

- En 2021, nous avons inauguré à Saignelégier la double halle de sports du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, qui représentait un projet important dont le budget

s'élevait à 6,1 millions de francs. La halle est composée d'une salle de sport de 870 m², de gradins, d'une buvette, de dortoirs pour un total de trente-six places et d'une salle de conférence. Le tout est réparti sur les quatre étages du bâtiment. La participation financière de la commune se fait sous la forme de location de la halle, qui est notamment utilisée par les écoles.

Le village de Saignelégier et la région ont la chance de posséder un centre sportif avec piscine, patinoire, hôtel et spa, mais ces infrastructures ont un coût important pour les communes et surtout pour notre village. Nos réflexions devront porter sur la maîtrise du déficit et les investissements à venir pour ces prochaines années.

Nous avons maintenant des projets de rénovation des bâtiments communaux et des écoles, qui sont à finaliser, et allons en établir les priorités pour le financement.

Une étude est en cours pour le réaménagement du centre du village et ainsi rendre

l'espace public plus attractif et aussi repenser les espaces verts.

Concernant l'immobilier, des projets privés d'une cinquantaine d'appartements sont en cours et vont se concrétiser ces prochaines années.

Par ailleurs, l'Hôpital du Jura va totalement transformer son site de Saignelégier, avec notamment un nouvel EMS. Ce projet, dont les travaux vont bientôt débuter, va apporter une nouvelle dynamique à la commune. Le secteur tertiaire, de même que l'horlogerie et l'hôpital du Jura, sont des acteurs importants pour l'emploi.

- Qu'en est-il sur le plan environnemental?

- Depuis trois ans nous bénéficions du développement du chauffage à distance alimenté par des copeaux de bois. Il s'agit d'un projet privé, mais qui permettra également le raccordement des bâtiments communaux.

Concernant l'éclairage public, les anciennes ampoules des lampadaires de la route cantonale seront remplacées et à l'avenir, les autorités continueront d'équiper les nouveaux quartiers de réverbères de dernière génération.

Nous enregistrons beaucoup de demandes de la part de particuliers pour la pose de panneaux solaires et Saignelégier a lancé une étude pour en installer sur les bâtiments publics.

Nous allons aussi refaire les chemins d'accès à l'étang de la Gruère, fleuron de la région. Les travaux devraient débuter cette année.

Le site accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs, ce qui implique aussi quelques incivilités avec des problèmes de déchets, de bruit ou encore de feux.



Une commune dynamique!

L'information et la prévention nous tiennent particulièrement à cœur. L'étang est un site protégé, mais où cohabitent baigneurs, pêcheurs, randonneurs... Il faut donc arriver à concilier les intérêts de tous les visiteurs.

- Votre proximité de la frontière française pose-t-elle des problèmes en matière de trafic pendulaire?

- Le trafic des frontaliers a en effet passablement augmenté ces dernières années, ce qui implique certaines difficultés dans le village de Goumois et l'augmentation du trafic à certaines heures dans le centre de Saignelégier. Il sera nécessaire de réfléchir ces prochaines années à la mobilité et au covoiturage, cela certainement d'entente avec les entreprises.

Globalement, Saignelégier est bien desservi par le train et les cars, mais, dans les

Franches-Montagnes, la voiture reste nécessaire comme dans toute région excentrée. On doit plus réfléchir à la mobilité douce, (vélos, piétons), dans les quartiers et au centre du village.

- Vous avez évoqué le succès de l'étang de la Gruère. Quelle est la situation du tourisme?

- Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes avait été frappé par la pandémie, mais aujourd'hui on constate une reprise du tourisme. Le camping, notamment, accueille beaucoup de monde. Nous avons beaucoup de touristes de toute la Suisse. L'offre hôtelière est bien adaptée avec plusieurs hôtels, une auberge de jeunesse et des chambres d'hôtes.

- Saignelégier est connu pour son Marché-Concours de chevaux, mais il ac-

cueille aussi d'autres manifestations importantes.

- Chaque année le Marché-Concours, qui se déroule toujours le deuxième dimanche d'août, attire plusieurs milliers de spectateurs. Il y a, bien sûr, des amoureux des chevaux, mais également des personnes qui viennent pour l'ambiance, la fête. L'hiver, à la fin janvier, nous avons une célèbre course internationale de chiens de traîneau. Les événements ne manquent pas avec la foire de la brocante, le marché de produits bio le plus important de Suisse et de nombreuses manifestations culturelles et sportives.

Toutes ces manifestations reposent sur de nombreux bénévoles et nous avons la chance d'avoir des habitants très investis et dynamiques. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

le déménagement en douceur



Devis gratuit

BALESTRAFFIC

Certifié par AGED Qualité

17-19 rue Baylon · 1227 Carouge · Tél. 022 308 88 00 · www.balestratic.ch

DGM Veron Grauer S.A.

Depuis 1867

DÉMÉNAGEMENTS LOCAUX ET INTERNATIONAUX

EMBALLAGE - GARDE-MEUBLES

24, chemin Grenet - 1214 VERNIER

Tél. (41 22) 732 64 40 - moving@veron-grauer.ch

www.veron-grauer.ch